

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 7 décembre 2022

Secrétaire de séance : monsieur Dimitri KRAJEWSKI

n°07.12.5.1.9.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Tarifs - Allocations - Redevances pour l'année 2023
Maison de la Jeunesse - Sortie au parc Astérix

Dans les tarifs afférents à la Maison de la Jeunesse adoptés par le conseil municipal en date du 15 juin 2022 ne figurent pas les sorties.

La commission enfance, jeunesse, sport, vie scolaire au cours de sa réunion du 25 novembre 2022 a proposé à l'occasion des vacances de Noël une sortie au parc Astérix le samedi 17 décembre 2022 sur la base de 50 jeunes.

Le coût total de cette sortie s'élève à 3 359,72 €.

La commission de la prospective financière, travaux, aménagement urbain, développement économique en date du 29 novembre 2022 a proposé l'établissement de la grille ci-dessous relative aux participations tarifaires des familles, basées sur les quotients familiaux CAF.

SORTIE PARC ASTERIX « LE NOEL DES GAULOIS »
LE SAMEDI 17 DECEMBRE 2022

Transport = 1020,00 € le bus pour 50 personnes = 20,40 € par personne

Entrée = 28,00 € par personne

Total par personne 48,40 €

QF CAF	Tarifs
QF CAF < 749,00€	22,00€
750,00€ ≤ QF CAF < 999,00€	24,00€
1000,00€ ≤ QF CAF < 1499,00€	25,50€
QF ≥ 1500,00€	27,00€

Monsieur le Président propose au conseil municipal d'adopter ces tarifs.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Président.

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance,
Dimitri KRAJEWSKI.

Pour extrait conforme,
Le Président,

Publiée sur le site internet le : **6 Janvier 2023**

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : **13 décembre 2022**